



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 novembre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY SUR AIX
MERY
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
ST PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Michel FRUGIER
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANÇOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEDEVER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
LE MONTCEL
MOTZ

Renaud BERETTI
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Julie ECALARD
Véronique MERMOUD
Hanane MAJID
Wassila BOUJNANE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Entrelacs
Directeur Général des services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du Pôle Eau
Directrice de cabinet
Chargé de mission Communication
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Habitat – Politique de la Ville
Assistante service Urbanisme – Foncier - Habitat
Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 26 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2018
Exécutoire le : 09 NOV. 2018
Affichée le : 09 NOV. 2018
Visée le : 09 NOV. 2018

MARCHES PUBLICS

Marché n°2018-51 : Réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux Lot n°3 (Vidéosurveillance et détection incendie) - Attribution

Monsieur le Président précise qu'en 2015, la CALB avait engagé un programme de réhabilitation des 3 déchèteries de son territoire (Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix et Le Bourget du Lac), pour lesquelles les travaux engagés en 2016 se sont achevés au printemps 2017.

Suite à la fusion de la CALB et des communautés de Communes de la Chautagne et de l'Albanais, au 1^{er} janvier 2017, Grand Lac a souhaité uniformiser les modes de gestion et le fonctionnement des déchèteries, et notamment le contrôle d'accès des sites.

La déchèterie d'Entrelacs a bénéficié en premier lieu des travaux de réhabilitation et de mise aux normes.

Aujourd'hui, la présente consultation a pour objet la réalisation des prestations nécessaires aux travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux (dernière déchèterie du territoire de Grand Lac à réhabiliter).

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études Cabinet MERLIN. La consultation pour les travaux de réhabilitation a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, décomposé comme suit :

- lot n°01 : Terrassement, maçonnerie et VRD,
- lot n°02 : Clôture, portail et aménagement paysager,
- lot n°03 : Vidéosurveillance et détection incendie.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- Prix : 60 %,
- Valeur technique : 40 %.

S'agissant des travaux de réhabilitation, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 24 septembre 2018 pour l'attribution des lots 1, 2 et 3 relatifs aux différents travaux.

Les lots 1 (terrassement, maçonnerie et VRD) et 2 (clôture, portail et aménagement paysager) ont été attribués par délibération du Bureau communautaire du 4 octobre 2018 à l'entreprise FONTAINE TP pour un montant de 196 310.81 € HT (lot 1), et à l'entreprise BERGER JARDINS pour un montant de 18 130.00 € HT (lot 2).

Le lot n°3 (vidéosurveillance et détection incendie), en cours de négociation à cette date, n'a pas été attribué à l'occasion de ce Bureau Communautaire. La Commission des procédures adaptées du 15 octobre 2018 propose de retenir l'entreprise SCOPELEC pour un montant de 23 837.75 € HT.

Le coût global des travaux (lots 1, 2 et 3) représente donc un montant total de 238 278.56 € HT.

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 137.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché à l'entreprise précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté avec l'entreprise précitée et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2018-51 : Réhabilitation de la déchèterie de Chindrieux - Lot n.3 (Vidéosurveillance et détection incendie) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 09/11/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2018

Numéro de l'acte : d2574 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181107-d2574-DE

Date de décision : 07/11/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)